

Image not found or type unknown



Droit de garde sur un bébé apres separation

Par **sab25**, le **20/01/2008** à **16:38**

bonjour,rnrnmon ex copain m'as mis a la porte quad j(etais enceinte de 7 mois et demi je suis donc revenue chez mees parents ma fill a un peu plus d'1 mois il ne l'as pas reconnu pour le moment mais je pense q'il va le faire car il vaut la voir a partir de quel age il pourrait avoir une garde?rnJe ne eux pas qu'il la voit car il immature et se laisse influencer par sa famille qui est bien sur contre moi rnpourriez vous m'aider svp je suis perdue rnrnmerci d'avance